

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mercredi 31 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trente-et-un juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Madame Chantal BRUNI

D_026_2024

OBJET : Avis sur le dossier d'extension du site et implantation d'une centrale d'enrobage à chaud mobile par la SAS Eiffage sur le territoire de la commune de Malijai

Le Maire,

Expose que la préfecture, en application de l'article R 512-46-11 du code de l'environnement, sollicite l'avis du conseil municipal sur le projet d'extension du site et implantation d'une centrale d'enrobage à chaud mobile par la SAS Eiffage Route Grand Sud située sur la commune de Malijai ZA du Prieuré.

Présente le dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée pour ce projet.

Oui cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

EMET un avis favorable à ce dossier.

par vote:

pour:11

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

